

Assemblée Générale du Tennis de Table Reignac

Mardi 17 décembre 2024

Présents : 24 avec voix de vote : Albert Raucourt, Stéphane Allenou, Rodolphe Furlan, François Parisi, Marie-Hélène Roux Corduant, Benjamin Gouesigouy, Alain Pyot, Franck Taillefer, Georges Laduguie, Alain Grenier, Bernard Lacoux, Nicolas Migrand, Ambroise Giral Benson, Emmanuelle Benson, Valérie Cautillon, Maxime Grenier, Alexis Garcia, Xuyen Au-Duong, Alain Corduant, Thomas Paluch, Jeanne San Nicolas, Julien Galy, Stéphanie Campan, Bernadette Au-Duong, Jérôme Girard

Présent sans voix de vote : Severin Vanbelle

Ligue d'Occitanie : Florian Maillard, Emmanuel Boll.

Représentants des clubs : Antonin Jouhanneau « Salviac » et Thierry Chassain « Prayssac »

Le président ouvre la séance à 18h35

1. Rapport Moral présenté par le Président

L'année 2024 s'avère une excellente année, que ce soit en résultats dans les divers championnats, et l'intégration des jeunes et moins jeunes joueurs.

L'intégration, surtout des jeunes joueurs est primordiale et l'interactivité entre les joueurs de tous niveaux s'est bien déroulée au cours de l'année. La présence de joueurs aux entraînements dirigés ou libres est nombreuses (25 pongistes pour les entraînements libres).

Il y a au sein du club un esprit d'équipe. Lors des matchs de championnat ou de compétitions individuelles les joueurs se congratulent et s'encouragent et il y a également à domicile la présence de supporters.

Point d'achoppement

Plusieurs joueurs ont eu un mauvais comportement. Non-respect de l'adversaire, de l'entraîneur et de l'arbitre, du matériel. Une rencontre avec le président du club et l'entraîneur a eu lieu avec les pongistes indécents, depuis leurs comportements s'améliorent.

Un règlement intérieur sera mis en place et intégrera les problèmes de discipline.

Le président rappelle que l'ensemble des membres du club doit respecter les joueurs qu'ils rencontrent, l'arbitre et le matériel.

2. Les licenciés.

La saison 2024 : Le nombre de licences compétitions ou loisirs augmente. 84 en 2024 contre 62 en 2023 soit +25%.

Les résultats des jeux olympiques des frères Lebrun ont boosté le tennis de table. A Reignac l'embauche d'un entraîneur, l'ambiance du club, les créneaux horaires pour la pratique de ce sport, les résultats confortent cette augmentation. Les joueurs moins de 18 ans sont au nombre de 32 soit 38% des licences).

3. Bilan sportif.

La structuration du club a permis d'obtenir de très bons résultats.

Par équipe : Chaque semestre comprend une phase de championnat. En juin l'équipe évoluant en Régionale 2 fut repêchée. Lors de la première phase elle se maintient grâce aux résultats des compétiteurs. Lors de la 1ère phase saison 2024/2025, 3 équipes montent à l'étage supérieur dont l'équipe 2 accède à la Régionale 4.

Individuel : Lors des critères individuels, deux joueurs en moyenne accèdent au niveau supérieur.

Chez les jeunes le maintien en régionale est difficile pour cette année.

Finale par classement : 3 titres, Gaël dans la catégorie H15, Tilian en H8 et Thomas.P en H10

Vétéran : Albert au critérium vétéran V4 (+70), Franck au critérium vétéran V2 (+50)

Les titres : 2 titres de champion du Lot, Achille dans la catégorie Minimes et Alain et Maxime en double. Le club accède à 10 podiums.

4. Actions mises en place en 2024

- Ecole de ping-pong chez les jeunes.
- Entraînement dirigé pour les adultes loisirs le lundi soir. (20 participants)
- Entraînement dirigé pour les joueurs compétiteurs le mardi. Les meilleurs jeunes sont intégrés à ce groupe (moyenne de 8 participants).
- Stage en début de saison
- Pizza Ping Tour : tournois amicaux auxquels participent des joueurs venant du Lot et Garonne.
- Recrutement au mois d'août 2024 d'un entraîneur.
- Entraînement pour les pongistes retraités le mardi matin depuis le mois de septembre (10 joueurs)
- Ping Pong dans les écoles primaires. Mise en place d'une convention de pratique du tennis de table avec les écoles primaires de Espère, Mercues et Calamane.
- Ping Pong dans les Ehpad. Severin intervient à l' Ehpad de Luzech pour permettre aux résidents de travailler sur les réflexes et la dextérité des membres.

- Tournoi interne au club le dernier vendredi du mois. L'objectif de cette soirée est la pratique du tennis de table autrement. (tournoi de double, tournoi avec un objet autre qu'une raquette....)
- Sport adapté : Il s'agit que des personnes qui ont un handicap mental ou psychique pratiquent ce sport. Deux séances ont eu lieu en 2024. Le club s'est affilié à la fédération du Lot du sport adapté.
- Création de commissions : Logistique, Bricolage, Développement
- Convention avec le Lycée Clément Marot de Cahors. Mauvaise communication du Lycée pour que les élèves pratiquent une heure de tennis de table. Aucun lycéen n'est venu jouer, la convention est arrêtée.

Intervention :

Thomas : demande des séances d'entraînement spécifique à la pratique du service d'engagement.

Valérie : Demande un stage sur une durée d'une semaine.

Réponse : *L'engagement d'un service est primordial au tennis de table, mais une séance spécifique ne passionne pas les licenciés. Le stage jeune est dans les projets 2025.*

5. Trésorerie

Albert présente le bilan de l'année 2024. L'équilibre financier est largement assuré. Le tableau est disponible auprès de Maxime et Albert si vous souhaitez le consulter.

Maxime présente le budget prévisionnel de l'année 2025. Il sera de 32300 euros. Augmentation du budget suite à la masse salariale de Séverin côté dépenses, et de l'augmentation des licences et des aides des collectivités côté recettes.

Interventions

Alain G : Attention sur les dépenses du Pizza Ping Tour. Les dépenses sont supérieures de 15% par rapport aux recettes. Nous devons équilibrer ce compte sans tenir compte des aides.

Valérie : Les tables doivent être inscrites dans la ligne amortissement.

Réponse : *Intermarché nous facture les achats aux trimestres. Les aides compensent largement le déficit du Pizza Ping Tour. L'achat des tables est inscrit dans la rubrique achat de matériel. Le prix d'une table (500 à 800€ ne nécessite pas d'amortissement).*

Vote : Pour 24 Contre 0 Abstention 0.

6. Les projets 2025

- **Prix de la licence 2025:** La fédération nationale n'a pas communiqué le montant du prix de la licence payé par le club. Le club doit pérenniser l'emploi de Severin. Cet emploi est aidé par les collectivités jusqu'en 2027. A partir de cette date, le montant de cet emploi (salaire, charge salariale, frais) reviendra environ à 45 à 50 000€. Le prix de la licence devra être réajusté.

Décision : Une proposition de montant sera réalisée pour le mois de juin. L'augmentation ou non sera décidée lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra en juin 2025.

Vote : Pour 24 Contre 0 Abstention 0.

- **Règlement Intérieur :** Il viendra en complément des statuts du club. Un texte sera proposé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de Juin 2025.
- **Banderole :** Une grande banderole sera réalisée pour qu'apparaisse l'ensemble des partenaires qui aident financièrement le club.
- **Antenne pongiste à Luzech :** Le club a pris contact avec la mairie dans le but de créer une antenne du club dans cette commune, notamment avec le collègue.
- **Partenariat avec l'Ehpad :** La convention avec Luzech est reconduite pour 6 mois. Des contacts sont en cours avec l'Ehpad d'Arcambal.
- **Partenariat avec l'Étiopathe de Mercuès.** L'étiopathe intervient avec l'équipe de rugby de Luzech. Le but d'un partenariat est de proposer des tarifs réduits. 3 licenciés sont intéressés.
- **Ping sur ordonnance.** Les médecins et les kinés peuvent diriger leur patient atteint de pathologies (Alzheimer, parkinson..) qui nécessite la pratique sportive. Le club souhaite accueillir ces patients.
- **Modification des jours de compétition.** Le créneau du samedi, la salle libre à partir de 16h15 en raison de la pratique du basket. Les discussions avec les utilisateurs de la salle sont difficiles. C'est pourquoi au mois de janvier, les compétitions dans la halle des sports d'Espère peuvent être décalées au dimanche. Les compétitions débuteraient à 10h pour finir aux alentours de 18h. C'est le club qui reçoit qui décide de l'heure du match.

Pour 21 Contre 0 Abstention 3

7. Modification du bureau :

Le président propose que Franck soit Président adjoint et membre du bureau.

Pour 24 contre 0 Abstention 0

8. Intervention de la Ligue Occitanie

Dans ce club il y a une vraie dynamique. Il est très rare qu'une trentaine de pongistes participe à une assemblée générale. Il y a une vraie vie, bravo à l'équipe dirigeante.

Le président clôture l'assemblée générale à 20h00

Grenier Maxime, Président

Grenier Alain, secrétaire

